

POLITIQUE DE VENTE

Toute commande est considérée selon la disponibilité des marchandises. La quantité expédiée est la même que celle commandée à moins d'avis contraire. Seules les marchandises expédiées seront facturées, et cela, au prix en vigueur au moment de la livraison. Toutes taxes de vente directes ou indirectes de même que toutes autres taxes imposées au moment de la livraison selon les autorités de votre région seront portées au compte du client.

POLITIQUE DE RÉCLAMATIONS

Garantie Limitée: Sun Gro Horticulture Canada LTD garantit expressément que la composition de la présente marchandise est conforme à la description que montre son étiquette. La présente garantie remplace toute autre garantie quelle qu'elle soit. Consultez la stipulation d'exonération de garanties qui suit :

EXONÉRATIONS DE GARANTIES : CE PRODUIT EST VENDU TEL QUEL ET EST PROTÉGÉ SEULEMENT PAR LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PRÉCÉDEMMENT. SUN GRO HORTICULTURE CANADA LTD. SUN GRO HORTICULTURE DISTRIBUTION INC, SUN GRO HORTICULTURE PROCESSING INC. AINSI QUE TOUTES LEURS ENTREPRISES AFFILIÉES NE RECONNAISSENT NULLEMENT LES AUTRES FORMES DE GARANTIES ORALES, ÉCRITES OU IMPLICITE QUI POURRAIENT CONCERNER LE RENDEMENT, LA QUALITÉ DE LA MARCHANDISE OU DE LA QUALITÉ COMMERCIALE, NI DE SA CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER.

DISPOSITIONS LIMITATIVES : Dans tous les cas qui concernent un produit présumé défectueux, la responsabilité de Sun Gro Horticulture Canada, Ltd, Sun Gro Horticulture Distribution, Inc. Sun Gro Horticulture Processing Inc. Ainsi que de toutes leurs entreprises affiliées se limite au remplacement dudit produit ou du remboursement de son prix d'achat, à la discrétion de Sun Gro horticulture Canada Ltd. Ceci est un recours, exclusif et en aucun cas Sun Gro Horticulture Canada Ltd ni aucune de ses entreprises affiliées (y compris celles mentionnées précédemment) ne pourront être tenues responsables de dommages particuliers, de dommages accessoires ni d'aucun autre dommage indirect.

Dans le cas où l'acheteur refuse les conditions de la garantie limitée, de l'exonération de garantie ou de la disposition limitative, l'entière livraison devra être retournée au vendeur sans avoir été ouverte et Sun Gro Horticulture Canada, Ltd s'engage à rembourser le prix d'achat de ses produits.

INTERDICTION DE REEMBALLER : il est strictement interdit de réemballer un produit dans le but de le revendre, peu importe si l'identification du fabricant est présente ou non, sans avoir expressément obtenu l'autorisation écrite de Sun Gro Horticulture Canada Ltd.

Toute réclamation doit nous être rapportée dans les cinq (5) jours suivant la réception de la marchandise, les documents justificatifs doivent nous être soumis dans les trente (30) jours suivant la réception de la marchandise.

La documentation exigée comprend soit le bulletin de chargement ou le reçu de livraison, soit le rapport d'inspection ou une photo montrant le numéro de voiture et la marchandise endommagée. Le cas échéant, les numéros de sellés doivent être inscrits sur un des documents.

Pour vous assurer que votre réclamation soit honorée, vous devez contacter votre centre de ressources à la clientèle à l'un des numéros suivants :

Pour plus d'information, contacter votre représentant Sun Gro au numéro sans frais d'un centre de ressources à la clientèle à l'un des numéros suivants :